INFOS

CERCLE DÉMOCRAT QUE • LAUSANNE

www.cercle-democratique.org

VISITE APÉRO, **EXPOSITION** FLAVIA COCCHI

MARDI 15 MAI 2012 MUDAC, LAUSANNE → PRESSE, JUSTICE ET POLITIQUE, SOIRÉE-DISCUSSION

> **MARDI 5 JUIN 2012** CAFÉ-RESTAURANT DU VIEUX-LAUSANNE (SALLE DU 2^{ÈME} ÉTAGE)

« DES CALÉS!»

BIPÈDUS POLITICUS ET/OU ÉLECTORUS?

Dossier spécial Justice, presse et politique

Le dossier en détail

- JUSTICE ET MÉDIAS : L'EXEMPLE DE LA TRANSPARENCE AMÉRICAINE
- MÉDIAS, POLITIQUE ET JUSTICE : TRANSPARENCE OU RISQUE POUR L'INDÉPENDANCE ?
- · LES POLITIQUES À L'ÉPREUVE DES JUGES ET DES MÉDIAS : UN BIENFAIT DÉMOCRATIQUE

Régie Chapuis sa

Grand-Chêne 2 1003 Lausanne Tél.021 341 01 01 Fax 021 341 01 00 www.regiechapuis.ch



Gabriel Golay et Didier Golay Administrateurs

Conseil immobilier et financier Gérance et rénovation d'immeubles Administration de PPE Courtage Remises de commerces







Bruxelles Café

Premier café belge au cœur de Lausanne

Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work, jusqu'à 150 personnes

Ouvert du lundi au jeudi de 11h à 1h. Vendredi et samedi, fermeture à 2h Dimanche fermé

Bruxelles Café

Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne

Tél. 021/311.33.01 – e-mail : bbcafe@bluewin.ch



| NFOS N° 2 | Mai 2012



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne Place de la Riponne 1 1005 Lausanne Tél. 021320 80 21 Fax 021320 60 86 CCP 10-763-3 www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux Alexandre Moret info@sfxmedia.ch

Publicité et impression

PCL Presses Centrales SA Case Postale 137 Av. de Longemalle 9 1020 Renens 1 Tél. 021317 51 51 Fax 021320 59 50 pcl@worldcom.ch

CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage

1400 ex.

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde:

Fontaine de la justice, Berne, sculpteur : Hans Gieng, 1543 (http://fr.wikipedia.org/wiki/ Fichier:Berner_Iustitia.jpg)

5 EDITORIAL

La Vie (du Cercle) continue ...

7 PAYS DE VAUD, VU DU CIEL

Concours devinette

9 VISITE APÉRO, EXPOSITION FLAVIA COCCHI

15 mai 2012 à 17h30 au « Mudac »

10 DOSSIER JUSTICE, PRESSE ET POLITIQUE

Soirée-discussion du 5 juin 2012, suivie d'une collation Justice et médias : l'exemple de la transparence américaine Médias, politique et justice : transparence ou risque pour l'indépendance ?

Les politiques à l'épreuve des juges et des médias: un bienfait démocratique

19 «DES CALÉS!»

Bipèdus politicus et/ou électorus?

20 A VOTRE BONNE SANTÉ!

Adénome de la prostate ou Hypertrophie Bénigne de la prostate (HBP)

23 VUE DU CONSEIL

Nouvelle législature 2012 - 2017

24 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Félix Bonjour (1858-1942)

26 A VENDRE!

Costume vaudois pour dame

27 PETIT NOUVEL-AN

Au Caveau du Café Le Vaudois le 28 janvier 2012

29 SORTIE D'ÉTÉ

Visite du Palais Fédéral le 30 juin 2012

31 TIR

Résultats 2011-2012

32 CALENDRIER



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE INST. SANITAIRES SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour Construire – Rénover – Entretenir votre immeuble

 Tél.
 021 624 67 23
 Internet : www.grempersa.ch
 AV. D'ECHALLENS 38

 Fax :
 021 624 69 42
 E-Mail : info@grempersa.ch
 1004 LAUSANNE



Avec nous, vous pouvez aussi activer vos performances!

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la Chambre fiduciaire



Avenue Ruchonnet 15 - Case postale 6135 1002 Lausanne

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 — 1306 Daillens Tél. 021 703 25 00 — Fax 021 703 25 01 URGENCES

Natel 079 621 15 37 Bip 021 805 24 94 Atelier: Route de Genève 19 1004 Lausanne



Rue du Tunnel 7 Rue du Temple 1 Rue St-Louis 2 Rue St-Bernard 11 1005 Lausanne 1040 Echallens 1110 Morges 1510 Moudon 021 329 08 10 021 882 13 35 021 801 06 08 021 905 28 28



9 assemblée générale du CDL tenue dans ses murs le 22 mars dernier a nommé un nouveau membre d'honneur en la personne de Guy-Pascal Gaudard, conseiller communal à Lausanne et membre sortant du comité. Très actif une décennie durant, il l'a informé en lien avec les instances radicales, tout en collaborant étroitement à ses travaux. Nous l'en remercions très vivement. Un autre membre du comité, notre avocat conseil Alain Thévenaz, a hélas dû nous quitter pour des raisons familiales. Nous lui adressons notre gratitude pour les quelques années passées à répondre aux attentes de membres désireux d'obtenir des conseils juridiques gratuits. Me Pascal Nicollier, avocat, lui succédera à ce poste tout en conservant la rédaction du Bulletin et la gestion de notre site internet. Afin de compléter les rangs du comité, deux nouveaux membres ont été désignés par l'assemblée, Mme Coryne Eckert, bien connue du PLR en sa qualité de publicitaire pour les campagnes électorales, notamment, et M. Jacques Décosterd, conseiller communal à Vevey, responsable des achats, des stocks et de la logistique d'un Service intercommunal de cette même commune. Nous leur souhaitons à tous deux une très cordiale bienvenue. Les autres membres du comité, dont une photo paraîtra dans une prochaine édition, ont sollicité avec succès la reconduction de leur mandat.

L'année 2012 a débuté sur les chapeaux de roue par un petit Nouvel-An haut en couleurs et la sortie du livre « Duel et combat singulier en Suisse romande » (remis gracieusement aux membres présents à l'AG). Et si les résultats des cantonales sont déjà un souvenir, dont nous vous laisserons le choix du qualificatif (...), ceux de la présiden-

tielle française seront tombés au moment où vous découvrirez ce numéro du Bulletin, bien que finalement vous et moi (binationaux exceptés, et il v en a parmi les membres du Cercle!) ne soyons pas directement concernés... Sur le plan électoral, après des joutes communales, fédérales et cantonales interminables, les Vaudois pourront donc enfin reprendre un rythme cardiaque normal que seule l'élection du président des USA pourra éventuellement accélérer d'ici la fin de l'année. Mais entretemps réjouissez-vous, car vous aurez eu l'occasion de participer à une soirée-discussion sur le thème « justice, presse et politique », le 5 juin prochain, de nous rendre visite, plusieurs fois, à notre vigne de Chardonne et de prendre part à nos sorties d'été et d'automne. Sans compter nos apéritifs/visites régulièrement organisés à votre intention (cf. calendrier et site internet). C'est l'occasion de rappeler ici, diplomatiquement, que le 2ème numéro du Bulletin saisit « traditionnellement » l'occasion de rappeler votre aimable sociétariat à votre « service comptable » : merci de faire bon accueil à la facture de cotisation que vous trouverez en annexe!

De son côté, la SI Maison vaudoise poursuit son œuvre de conservation/restauration du patrimoine radical, par les travaux entrepris à l'avenue Ruchonnet (ex-Imprimerie vaudoise). La transformation inférieure de l'immeuble se poursuit par la création de lofts dont nous aurons l'occasion de reparler dans de prochaines éditions. Le travail et les objectifs du CDL ne manqueront pas en 2012 (fin du monde ou pas). Soyez-en (pas de la fin du monde), en participant à nos rencontres et en recrutant de nouveaux membres au Cercle! Ce dont nous vous saurons infiniment gré.

Bien à vous.

Pour tous vos imprimés



PCL Presses Centrales SA

Avenue de Longemalle 9 – Case postale 137 – 1020 Renens 1 Téléphone 021 317 51 51 – Fax 021 320 59 50 – E-mail: pcl@worldcom.ch



- ENVOIS ADRESSÉS
- E-MAILINGS

0840 840 040

BVA Logistique SA Chemin de Maillefer 41 1052 Le Mont-sur-Lausanne www.bva.ch - info@bva.ch









RE/MAX Avenir

MARTIGNY - SION/SITTEN - CRANS-MONTANA

Plus de 100 bureaux à votre disposition en Suisse et présent dans 80 pays. Pour vos transactions immobilières et expertises.

RE/MAX Avenir

Rue du Scex 49c, 1950 Sion - frank.imoberdorf@remax.ch - 027 323 10 03 ou 079 408 73 89

Pays de Vaud VII du ciel Concours devinette

DE QUELLE VILLE S'AGIT-IL?



RÉPONSE À RENVOYER À ·

message@cercle-democratique.org sinon par courrier à l'adresse du CDL, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne ou par fax au 021 320 60 86.

La gagnante ou le gagnant sera celle ou celui qui aura fourni sa réponse dans les meilleurs délais ; si plusieurs réponses arrivent en même temps, elles seront tirées au sort. La gagnante ou le gagnant recevra une invitation au repas de l'Assemblée générale du CDL de mars 2013, ainsi que le livre de André Locher, « Le grand Lausanne vu du ciel ».

Les deux photographies publiées dans le Bulletin 1/2012 correspondaient à Orbe et Moudon.

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL »!

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.



Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision. la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 40 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Intermandat SA société fiduciaire Petit-Chêne 38 Case postale 610 1001 Lausanne Tél. +41(0)21 340 69 10 Fax +41(0)21 340 69 49

info@intermandat.ch www.intermandat.ch

Membre de la CHAMBRE - FIDUCIAIRE



TEL. 021 711 12 13 FAX 021 711 12 12 CHAILLY 36

1012 LAUSANNE



Mardi 15 mai de 17h30 à 19h Musée de design et d'arts appliqués contemporains « Mudac » à Lausanne



Comme le veut la tradition, la visite sera suivie d'un apéro servi au Café Le Vaudois, pl. de la Riponne 1 à Lausanne.

Inscription: au plus tard le vendredi 11 mai 2012

Par courriel sur message@cercle-democratique.org, sur la page Contact du site internet www.cercle-democratique.org, par téléphone au 021 320 80 21 ou par fax au 021 320 60 86

Pour plus d'infos sur www.mudac.ch



MARDI 5 JUIN 2012 À 18H30

CAFÉ-RESTAURANT DU VIEUX-LAUSANNE (SALLE 2^{ÈME} ÉTAGE)

A l'occasion de la sortie de deux livres :

- Histoire de la presse politique en Suisse romande au XIXème siècle (sous la direction d'Olivier Meuwly, vice-président du CDL, Infolio, 2012)
- Le Tribunal fédéral. Comprendre son fonctionnement, agir devant les juges (par Alain Wurzburger, ancien juge fédéral et membre du CDL, Schulthess, 2011)

Fontaine de la justice, Berne, sculpteur : Hans Gieng, 1543





Presse, justice et politique : le nouveau triangle des Bermudes de la démocratie ? La presse fait-elle, ou défait-elle, les élections ? La justice se substitue-t-elle au politique ? Le droit et les médias se sont-ils emparés du pouvoir économique réel ? Ou ne sont-ils eux aussi que les instruments des forces du marché qui, de toute façon, à en croire certains, dirigent le monde au mépris de l'humain ? Et si tous ces phénomènes interagissaient, se répondant continuellement les uns aux autres ? La crise sévit : crise économique ou écologique ; peur de l'avenir et peur de l'Autre : crise du libéralisme

et du socialisme ; rejet des partis politiques et quête éperdue de nouveaux repères qui se « refusent » pourtant à jaillir de terre d'un simple claquement de doigt! Mais tout ceci ne cache-t-il pas une crise plus profonde qui nous guette mais qu'on n'ose apercevoir : une véritable crise de nos démocraties ? C'est pour débattre de ces questions, profitant de la sortie récente de deux livres, dus à l'initiative de deux de ses membres, que le CDL a décidé d'organiser cette soirée qui, à travers la politique, la presse et la justice, se plongera dans les fondements de la démocratie moderne!

Merci d'annoncer votre participation à cette soirée

Par courriel sur message@cercle-democratique.org, sur la page Contact du site internet www.cercle-democratique.org, par téléphone au 021 320 80 21 ou par fax au 021 320 60 86

JUSTICE ET MÉDIAS : L'EXEMPLE DE LA TRANSPARENCE AMÉRICAINE



En France, la révélation des « affaires » passe par des fuites judiciaires dont profitent les médias. Ce phénomène existe aussi en Suisse. Exemplaire, le système judiciaire américain coupe court à ces connivences entre avocats, juges et médias en appliquant une transparence extrême : tous les documents de justice y sont accessibles sur Internet.

L a France est le pays des «affaires». Pour disséquer les scandales politico-financiers, juges et médias s'y livrent à ce qui est devenu un sport national : la «fuite» de documents de justice. Du Rainbow Warrior aux affaires Karachi ou Bettencourt, pas une enquête d'importance ne se joue sans ce passage obligé : à peine un témoin entendu par la justice, à peine une commission rogatoire revenue de Suisse, voilà que les procès-verbaux contenant des confidences des uns et des autres se retrouvent livrés à la presse.

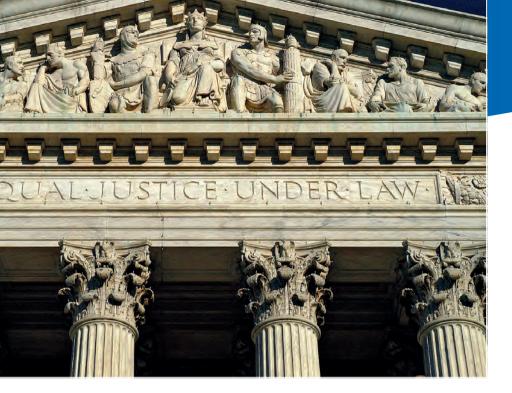
* www.pacer.gov

Apparemment chaotique, l'exercice a sa logique. Ces fuites trouvent leur chemin du huit-clos judiciaire jusqu'aux médias selon une alchimie subtile d'accointances et d'intérêts. Elles viennent nourrir la Une du Monde, du Nouvel Observateur, de Libération ou encore de sites internet comme Mediapart selon le jeu subtil des affinités politiques, et donc du sens qu'il conviendra de donner à telle ou telle information.

Bien sûr, ces habitudes permettent à la presse de jouer son rôle en révélant ce que le pouvoir cherche à cacher. Elle permettent aussi à des juges, parfois victimes de pressions politiques, d'empêcher certaines enquêtes d'être étouffées. Reste que ces méthodes sont malsaines, parce qu'elles rendent possibles les manipulations.

La Suisse n'échappe pas à ces connivences. Dans sa version helvétique, le jeu passe par les avocats. Ils profitent de l'opacité quasi soviétique de l'ordre judiciaire pour distiller des informations aux médias. Là aussi, ces fuites tendent toujours à éclairer un aspect de l'his-





toire plutôt qu'un autre. Aussi expérimenté soit-il, le journaliste qui en profite doit bien souvent se contenter d'un seul son de cloche. A la longue, les avocats plus habiles tissent ainsi des relations privilégiées avec des médias, qui baissent leur garde.

Ce phénomène de manipulation des médias par des fuites judiciaires n'existe pour ainsi dire pas aux Etats-Unis. La raison est simple: tous les documents de justice y sont rendus publics par la Cour elle-même, sur Internet. Les procédures pénales, civiles et de faillites des Cours fédérales et d'appel sont accessibles au public.

La plateforme PACER (Public Access to Court Electronic Records)* est la même qui permet aux avocats de soumettre leurs documents officiels au tribunal, et au public de les consulter in extenso, à l'exception de ceux scellés par le juge. Chaque document soumis à la Cour par les parties – plaintes, pièces, motions et argumentaires, y compris les procès-verbaux d'audience –, sont téléchargeables au format PDF. Un moteur de recherche (Pacer Case Locator)

permet de retrouver les dossiers d'après les noms des parties et de les classer par date ou par type de procédure. Ce système, introduit progressivement dans les Cours fédérales au début des années 2000, est financé par une taxe de 8 centimes de dollar par page de document téléchargé.

PACER n'est pas qu'un rêve d'avocat technophile ou de journaliste d'investigation. Cette plate-forme est le meilleur antidote à la manipulation du système judiciaire par les fuites orientées d'une partie. Elle empêche par exemple un plaignant de prendre à témoin les médias en occultant une partie de l'histoire, ou en cachant certains faits. Sur PACER, les acteurs d'une procédure en justice sont à égalité devant le juge. Et les médias y sont dans leur rôle: celui de témoin indépendant, rendant compte des arguments des uns et des autres. Les instances judiciaires françaises, mais aussi helvétiques, feraient bien de prendre note de l'existence de ce système. Car il préfigure, qu'elles le souhaitent ou non -, l'avenir de la justice. Tout comme le vote électronique préfigure celui de la démocratie.



LES POLITIQUES À L'ÉPREUVE DES JUGES ET DES MÉDIAS : UN BIENFAIT DÉMOCRATIQUE

Il est de bon ton aujourd'hui de parler de « crise du politique ». Autrefois dotés d'une place privilégiée au sein de la société, les élus seraient dévalués, concurrencés désormais par de nouveaux pouvoirs que sont la justice et les médias. Mythe ou réalité?

L'homme politique et le juge

Alimentée par les « affaires » qui ont marqué la France et l'Italie dès les années 90, la judiciarisation du politique est souvent dénoncée par les élus. Alain Juppé par exemple protestait dans Le Monde du 31 mai 2001 contre de prétendus « excès de judiciarisation », lorsque Chirac fut cité à comparaître dans l'affaire des HLM de Paris *. Les hommes politiques seraient ainsi victimes des juges, zélotes chargés d'analyser et de condamner leurs pratiques en matière de financement de campagnes ou d'attribution de marchés publics. Des protestations doublement illégitimes... D'abord, parce que la soumission du politique au pouvoir des juges est la preuve la condition même - d'une démocratie effective, où l'élu est justiciable comme tout autre citoyen. Ensuite, parce qu'elle masque une réalité qu'on aurait tort de ne pas rappeler :

la dépendance de la justice face au système politique, qui légifère, nomme juges et procureurs et détermine ses moyens.

On jugera différemment les critiques de judiciarisation du système politique, qui font référence à la croissance des normes et règlements dans l'action politique. Une codification croissante des rapports sociaux est effectivement à l'œuvre, confinant in fine une place prépondérante à la justice. On notera pourtant que cette évolution n'est pas le fait de la justice, qui l'aurait imposée aux politiques, mais bien des politiques eux-mêmes... En témoigne l'inflation de normes environnementales par exemple, ou le maintien du droit de recours des associations, souvent attaqué, mais toujours défendu par une majorité politique au Parlement. On osera même affirmer



que le politique peut délibérément s'accommoder de la large place offerte à la justice dans la gestion des affaires publiques, voire même l'instrumentaliser, lorsqu'elle le décharge de décisions pénibles... La nomination d'experts – juges à la retraite ou professeurs de droit – chargés de faire toute la lumière sur de prétendus dysfonctionnements administratifs semble en effet répondre à de telles stratégies.

L'homme politique et le journaliste

Victime du pouvoir des juges, l'homme politique serait aussi celle des médias. A l'ère de l'image, on ne peut nier l'influence de la presse sur les politiques. Micros et caméras sont partout, donnant un large écho à un « casse-toi pauvre con » par exemple... Mais s'en plaindre, c'est oublier le principe même

de l'action journalistique : la transparence. Les médias n'ont pas mission d'occulter, ils doivent avant tout révéler. Et l'on peut s'en réjouir ! Car sans eux, il est probable que Dreyfus n'aurait jamais été innocenté, Nixon n'aurait pas démissionné et DSK n'aurait pas été inculpé! En clair, la médiatisation est bien plus un bienfait qu'une dérive démocratique, dans le sens où elle induit une normalisation et un contrôle des conduites politiques.

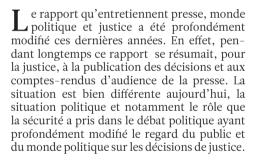
Si les politiques étaient davantage préservés de l'action des juges et des journalistes autrefois, c'est que l'équilibre des pouvoirs était mal assuré. Le rééquilibrage en cours a ainsi le double mérite de rappeler aux élus leur devoir d'exemplarité et de redonner vigueur à deux principes fondateurs de la démocratie : la lutte contre l'arbitraire et la transparence de l'action publique. •

^{*} exemple tiré de « La judiciarisation du politique, réalités et faux-semblants », par Violaine Roussel, in Mouvement 4/2003 (n°29), pp. 12-18





MÉDIAS, POLITIQUE ET JUSTICE : TRANSPARENCE OU RISQUE POUR L'INDÉPENDANCE ?



Les politiciens sont souvent interpellés par les médias sur les décisions judiciaires et ils commentent volontiers tant le jugement que les conséquences qu'ils lui attribuent. Plus encore, ces acteurs ouvrent des débats de société à la suite d'un procès, souvent en en élargissant le spectre bien au-delà de l'objet de la procédure judiciaire. En parallèle, leurs commentaires ne portent plus seulement sur les actes objets du procès mais remettent parfois en cause la manière dont la justice est rendue, phénomène quant à lui plutôt récent. Le procès du meurtrier de la jeune Lucie, en Argovie, est exemplaire à ce titre. Le jugement a en effet fait l'objet de multiples commentaires de nature souvent émotionnelle, qui ont entraîné un vaste débat sur les peines et l'aptitude des



juges à rendre une décision. Cela dénote d'un rapport de plus en plus complexe entre justice et société civile ou politique. On attend aujourd'hui non seulement qu'une décision soit rendue mais qu'elle corresponde à ce que le monde politique ou le public considère qu'elle devrait être, faisant ainsi entrer une part émotionnelle importante dans le jugement.

Cela se traduit aussi par une volonté accrue du politique de s'impliquer dans le domaine judiciaire, par le biais d'un arsenal législatif révisé mais aussi par un contrôle accru sur la justice, dont la législation vaudoise récente sur la Haute surveillance est une traduction. Si un contrôle administratif et financier ressort des missions confiées au législatif, le risque est que les décisions judiciaires se transforment en enjeu politique sur lequel il conviendrait de peser, par exemple sous la forme d'une menace de non-réélection, comme cela avait été le cas par certains parlementaires contre les juges fédéraux à la suite de l'affaire d'Emmen. En définitive, il convient aujourd'hui de trouver un équilibre entre le droit à l'information, qui impose à la justice d'expliquer et de communique, le droit de critique et la préservation de l'indépendance des juges, sans laquelle il ne peut y avoir d'Etat de droit.





BRAUCHLI SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE +41 21 623 69 90 info@brauchli-sa.ch VEVEY +41 21 923 51 51 vevey@brauchli-sa.ch

diémand sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE +41 21 620 01 00 lausanne@diemand.ch VEVEY +41 21 921 21 73 vevey@diemand.ch



Nous sommes depuis 1955 dans l'immobilier PROMOTION IMMOBILIÈRE ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

Claude & opticien

11, rue Neuve Tél. 021 312 24 42 1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY

Maîtrise fédérale

Lentilles de contact Grand choix de montures Loupes Jumelles Microscopes Baromètres Thermomètres









Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h (ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h 30 à la fermeture Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage Salles pour banquets et séminaires de 20 à 160 personnes

■ Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23 F-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche







VISITE DU PALAIS FÉDÉRAL À BERNE

7h15

FR. 80. PAR PERSONNE

PAR COUPLE*

* Tout compris, visite, repas, boisson, etc.

PAYABLE À L'AIDE

DU BULLETIN DE VERSEMENT OUI SE

7h30 Départ par l'autoroute, via Yverdon-les-Bains, Morat, Berne 9h env Pause café

Rendez-vous au parking du Vélodrome (Fr. 6.- la journée)

10h Rendez-vous au Palais Fédéral

> Attention! Lors de la présentation à l'accueil, il convient de se soumettre à des contrôles de sécurité effectués au moyen d'un détecteur de métaux et pour lesquels chaque visiteur est invité à présenter sa pièce d'identité officielle (carte

d'identité, passeport ou permis de conduire).

10h30 Visite guidée du Palais du Parlement

11h30 env. Fin de la visite

11h45 Reprise de l'autocar et départ par Worb

12h15 env. Arrivée à Grosshöchstetten (BE)

12h30 Apéro à la cave du restaurant « Sternen »

13h Repas de midi « plat bernois »

15h30 env. Départ pour le retour via Berne, Fribourg, Bulle et

Châtel-St-Denis

18h30 env. Arrivée à Lausanne

TROUVE AU CENTRE DE LA PUBLICATION. **LES 50 PREMIÈRES**

INSCRIPTIONS SERONT PRISES EN COMPTE.

NF PAS OUBLIER SA PIÈCE D'IDENTITÉ!

A retourner jusqu'au vendredi 15 juin 2012 dernier délai!

Nom	Prénom		
Adresse			
Nombre de personne(s)	Signature		
Date			

Par la poste : Cercle Démocratique Lausanne, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne

Par fax: 021 320 60 86 au secrétariat du PRDV Par courriel: inscription@cercle-democratique.org



Installations sanitaires Service dépannage

CH – 1009 Pully tél. +41 21 728 11 83 fax. +41 21 729 42 06 www.mayorsanitaire.ch secretariat@mayorsanitaire.ch







Idéal pour tous vos séjours et ceux de vos connaissances

Vue imprenable - Parking gratuit assuré Fitness, Sauna, Hammam - Confortable, abordable Bibliothèque, Salon - Wifi gratuit - Bar-Pub

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01 www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

Des Calés !

BIPÈDUS POLITICUS ET/OU ÉLECTORUS?



électorus; Deux bras,

deux jambes, une tête.

Prenons ensemble un peu de temps pour décortiquer leur apparente ressemblance et ainsi répondre à l'insoutenable interrogation qui étreint notre esprit encore somnolant en ce doux printemps. « Oui mais bon, qu'on nous le dise enfin ... sont-ils les mêmes ? »

Près d'une quinzaine de mois de campagne électorale a contraint ces deux spécimens à se côtoyer dans une espèce d'amour-haine. Les premiers (les bipèdus politicus donc), tels des cigales, tentent d'expliquer les enjeux de leurs voix sonores dans l'unique but d'obtenir celles des seconds (les bipèdus électorus ... mais vous aviez compris) qui, tels des fourmis, crôondent à souhait et en ont fait une réserve.

Mais tout n'est pas simple, car notre bipèdus électorus reste insaisissable! Il ne donne sa voix (et quand on donne, on choisit à qui, pas comme quand on vend, où on choisit à combien!) qu'à ceux qui auront su le convaincre. Et là le cocasse peut s'en mêler et la surprise pointer!

Un bipèdus politicus expérimenté sait donc que seul le principe du «ni ... ni» s'applique en Pays de Vaud. Sa voix doit être ni trop sonore, ni pas assez. Le bipèdus électorus ainsi séduit lui donne volontiers la sienne.

Avouons, avoués lecteurs, que ce jeu de séduction n'est pas pour déplaire à l'un comme à l'autre. Ce qui fait dire à l'un de mes amis, fin observateur de la vie des ces spécimens, que finalement ils sont un peu les mêmes et que nous pouvons affirmer, sans crainte aucune, qu'ils sont tous « des calés »!

A votre bonne santé

ADÉNOME DE LA PROSTATE OU HYPERTROPHIE BÉNIGNE DE LA PROSTATE (HBP)



Définition

La prostate est une glande sexuelle masculine, d'environ 15 grammes, en forme de châtaigne, dont la sécrétion participe à la constitution du sperme. Cette glande est située sous la vessie et entoure le canal de l'urètre, qui assure l'évacuation des urines. L'adénome de la prostate est une tumeur bénigne se développant chez les hommes généralement au-delà de 40 ans. Par l'augmentation de volume qu'elle entraîne, elle comprime le canal de l'urètre et gêne l'évacuation des urines. Jet faible, difficulté à uriner, envies fréquentes, surtout la nuit, besoins urgents, sont les troubles urinaires le plus souvent observés. Quelques examens simples permettront de faire le bilan de l'adénome (toucher rectal, échographie, débitmétrie, dosage du PSA=Prostatic Spécific Antigen).

Conséquences

Le sommeil est souvent perturbé par la difficulté à se rendormir. Les trajets en voiture ou les réunions prolongées sont souvent entrecoupés de « pause pipi ».

Ces symptômes altèrent la qualité de vie mais n'ont en général pas de conséquences fâcheuses. En revanche, certaines complications peuvent survenir. Il s'agit d'infection urinaire ou prostatique, de saignements (hématurie) ou parfois de blocage complet (rétention aigue d'urines) nécessitant une prise en charge urgente.

Rarement, après des années d'évolution et de négligence, l'appareil urinaire peut s'altérer, en particulier la vessie qui peut perdre son élasticité.

Traitement médicamenteux

Au début de la maladie, on prescrit des médicaments par voie orale. Il en existe plusieurs : les « alphabloquants » décontractent la glande, les « inhibiteurs de la 5-alpha réductase » réduisent le volume. D'autres produits à base d'extraits de plantes par exemple les extraits de fruits de sabal sont conseillés. Ces traitements se révèlent efficaces dans 80 % des cas, mais parfois avec des effets secondaires qui diffèrent selon le type de médicaments utilisés (baisse de libido avec les inhibiteurs de la 5-alpha réductase, baisse de tension avec les alphabloquants et de rares troubles digestifs avec les extraits de plantes).



Traitement chirurgical

Il est indiqué en cas d'échec ou d'efficacité insuffisante du traitement médical.

Il existe deux techniques opératoires différentes:

- Lorsque l'hypertrophie n'est pas trop volumineuse, l'urologue pourra conseiller une résection trans-urétrale de la prostate (RTUP), c'est à dire une opération de la tumeur par les voies naturelles. C'est l'intervention de référence. La principale complication sera l'éjaculation rétrograde post-opératoire: il y a toujours une émission de sperme, mais ce sperme va dans la vessie au lieu d'être évacué normalement. Cette éjaculation rétrograde entraîne, de fait, une infécondité. Le patient est infécond, mais pas impuissant.
- Lorsqu'au contraire l'hypertrophie est trop grosse pour être évacuée par les voies naturelles, le chirurgien recommandera plutôt une adénomectomie par voie abdominale, c'est-à-dire une intervention classique, avec ouverture du bas du ventre nécessitant quelques jours d'hospitalisation.

Le choix de l'une ou l'autre intervention n'a rien à voir avec la gravité de l'hypertrophie, ni même avec la gêne qu'elle provoque, mais uniquement avec sa taille. L'hospitalisation sera de quelques jours en fonction de la technique utilisée.

À noter que de nouvelles techniques sont actuellement disponibles : la Vaporisation Bipolaire ou Laser, la Thermothérapie (TUNA) et le tout nouveau traitement avec la toxine botulique (cette neurotoxine, sécrétée par une bactérie « Clostridium botulinum », paralyse transitoirement, sur une longue durée, les muscles de la prostate). •

aerovent.ch un souffle nouveau

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment - Génie civil

Maçonnerie – Béton armé –Transformations Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82 1009 Pully-Lausanne

Tél. 021 728 19 21 Fax 021 728 82 44 Dépôt au Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a Tél. 021 653 91 41



installations sanitaires bureau technique

ÉTUDES RÉALISATIONS ENTRETIEN

⊕ maîtrise fédérale chemin du Martinet 10 tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86 1007 Lausanne



Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39 Mobile 079 666 91 81 E-mail: jf.morel@bluewin.ch www.morel-vins.ch



CLÉS SERVICE MARTIN SA



Rue du Tunnel 3 1005 Lausanne Tél. 021 321 00 33 Fax: 021 321 00 39

Clés – Serrures – Dépannages Entretien d'immeubles

R.MONNET & CIE SA

Installateur électricien diplômé | ISO 9001



Lausanne | 021 321 44 55 Morges | 021 803 52 86



S ans avoir figuré sur les listes électorales du Grand Conseil, j'ai participé à représenter nos candidats à Chailly et à la Sallaz. Le contact avec de potentiels électeurs était passionnant et les thèmes de discussion furent aussi variés que les listes soumises à la vindicte populaire.

Souvent, j'ai pu relever l'attachement qu'avaient nos interlocuteurs à souligner l'excellent bilan résultant de la gouvernance de la droite avec, en prime, un remboursement de la dette cantonale à faire pâlir la moitié des pays composant l'UE. La saine conjoncture actuelle et les projets ambitieux du Canton détenaient la palme des louanges tissées par les passants. Certains vantaient les mérites de la cohésion politique vaudoise, alors que d'autres affirmaient que la droite était le socle de cette réussite.

Le décès de Jean-Claude Mermoud marquait encore les esprits et beaucoup donnaient peu de crédit à la réélection de M^{me} Métraux fraîchement élue au Conseil d'État pour palier au départ trop soudain du susmentionné. Pour tenter d'expliquer cet échec, les fins tacticiens prétendaient que l'UDC avait mal choisi son candidat automnal, M. Rapaz, alors que j'ai souvenir que la population souhaitait pouvoir élire un candidat au profil agrarien. La monumentale veste qu'il a ramassée lors de cette élection incitait l'UDC

à présenter pour celle du mois de mars un candidat urbain. Claude-Alain Voiblet fut choisi par l'AG de l'UDC. Ce dernier, qui préside avec compétence le conseil communal de Lausanne, s'est vu reprocher en cours de campagne une vieille histoire de mauvaise gestion d'un bien collectif d'une commune jurassienne. D'un coup, il ne devenait plus éligible par une partie de la droite. D'éminents penseurs ont accentué la dérive en affirmant qu'une alliance avec l'UDC provoquerait la perte inévitable d'un siège devenu bancal au fil de la campagne. J'ai donc appris qu'on peut être un bon président du conseil communal de la 4ème ville de Suisse mais qu'on n'avait pas forcément sa place en tant que membre d'un exécutif cantonal. Cette attitude pour le moins étrange était en phase avec tous les électeurs qui se félicitaient du bilan de la dernière législature cantonale.

En deux coups de cuillère à pot, ces derniers ont décidé toutefois de confier les rênes vau-doises du Conseil d'État aux partis rose-vert. Dommage qu'ils ne se soient pas rappelé qu'à Lausanne ces mêmes formations ont plongé les finances de la collectivité en zone rouge ... Mais ça, c'est une autre histoire. Tout vient à point pour qui sait attendre disait un fameux Jean, il y a de cela bien longtemps. Sûr que l'histoire se répétera. •

Les grandes figures du radicalisme vaudois



FÉLIX BONJOUR (1858-1942)

N é en 1858 à Vevey, Félix Bonjour est le fils de Louis Bonjour, ami d'Eytel et de Louis Ruchonnet et conseiller d'Etat de 1866 à 1873. Il entreprend des études de lettres à l'Académie de Lausanne, où il fréquente la Société de Belles-Lettres, puis à Bonn et à Strasbourg. Il doit toutefois interrompre son parcours universitaire en 1878. C'est alors qu'il est approché par son parent Ernest Ruchonnet, qui entend proposer son nom à Louis Ruchonnet, sur le point de transformer La Revue en quotidien. Malgré les préventions de Vessaz,

qui se souvient avec douleur des articles critiques que le candidat écrivait depuis son lieu d'études dans un journal fribourgeois, Bonjour est nommé directeur et rédacteur du journal. Il le restera jusqu'en 1928.

Bonjour travaille de longues années sous la surveillance étroite de Ruchonnet, qui détermine la ligne éditoriale, téléguide les campagnes politiques, distribue conseils et recommandations, puis de Vessaz, qui ne peut supporter que des responsables du



Dès 1892, déchargé de la pesante tutelle de Vessaz, il laisse libre cours à son talent rédactionnel et s'insère peu à peu dans les organes dirigeants du parti.

parti utilisent les colonnes de La Revue pour y glisser des opinions contraires à la « doctrine » dont il se considère comme l'unique dépositaire. Dès 1892, déchargé de la pesante tutelle de Vessaz, il laisse libre cours à son talent rédactionnel et s'insère peu à peu dans les organes dirigeants du parti. Président de l'Association de la presse suisse de 1896 à 1898, puis de l'Association de la presse vaudoise de 1904 à 1908 et de 1912 à 1914, il entre au Grand Conseil en 1901 et au Conseil national en 1908. Président de cette dernière Chambre en 1915, il abandonne ses deux mandats législatifs en 1917. Président du parti radical vaudois en 1912, il prend les rênes du parti suisse en 1913.

Sous sa conduite, La Revue acquiert une place importante dans le paysage journalistique, notamment avec la création, au début du XXème siècle, de La Revue du dimanche, confiée à son frère Emile, conseiller communal à Lausanne et conservateur du Musée Arlaud. Bonjour inaugure ainsi une mainmise progressive des radicaux sur la presse. Des radicaux vont s'établir dans les rédactions des grands quotidiens, tout en conservant leurs journaux régionaux, nés dans l'effervescence des luttes politiques du siècle précédent: Pierre Rochat, Rodolphe Rubattel, Eugène Hirzel, Maxime Reymond, Henri Laesser,

député dans les années 30, pas rares seront les radicaux de l'entre-deux-guerres à forger leur conscience politique à travers un intense engagement journalistique. Cette tendance déclinera, puis disparaîtra avec l'affermissement des médias indépendants et de plus en plus influencés par l'audiovisuel, après la deuxième guerre mondiale.

Notable du radicalisme au pouvoir, personnage reconnu, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne en 1923, Bonjour doit, dès le début des années 20 du XXème siècle, subir les assauts de la jeune garde radicale, patronnée par Paul Maillefer, qui digère mal son échec au Conseil fédéral. Bonjour, qui ne semble pas totalement innocent dans la mésaventure du syndic de Lausanne, doit abdiquer en 1928, lorsqu'il doit céder, non sans amertume, la rédaction de La Revue à Pierre Rochat. Il se vouera dès lors à l'écriture de grands ouvrages, dans le prolongement de ses brochures plus anciennes, sur la démocratie suisse, la politique vaudoise ou l'histoire du percement du Simplon. Il rédigera en particulier ses Souvenirs d'un journaliste, en 1931, ouvrage qui brosse un portrait précieux de son époque, et, surtout, en 1936, une biographie de son maître Louis Ruchonnet qui, bien que largement hagiographique, n'est pas sans valeur. Bonjour décède en 1942.

vendre | Costume vaudois pour dame





Deux ensembles complets avec tous les accessoires

Prix à discuter

Pour les voir... voici la personne de contact : M. Alain Richard au 021 312 00 93 ou courriel : alain@jssa.ch

Au Caveau du Café Le Vaudois

u Café Le Vaudois le 28 janvier 2012 **Petit Nouvel–An**



Pascal Broulis, Véronique Hurni, Philippe Leuba et Pascal Petter

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres! Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle!

RECRUTEMENT

Chauffage - Ventilation - Climatisation



1004 Lausanne – 123, avenue d'Echallens Tél. 021 625 74 26 – Fax 021 625 81 51

- · Réalisations tous systèmes
- · Entretien Dépannage
- Télécontrôle Télésurveillance
- Télégestion d'instalations





GUY PANCHAUD

RTE D'EPENEX 10 1024 ECUBLENS TÉL. 021 634 95 35 FAX 021 634 95 36 paintshow.sa@bluewin.ch



Cible Roi d'un soir		Points	Cible Fantaisie		Points
1 ^{er}	Alain Richard	475	1 ^{er}	Jean-Claude Ansermet	289
2^{e}	Jean-Claude Ansermet	458	2 ^e	Alain Richard	275
3^{e}	Claude-Pascal Hurni	456	3 ^e	Christian Badan	273
4 ^e	Hélène Meystre	453	4 ^e	Claude-Pascal Hurni	264
5 ^e	Christian Badan	452	5 ^e	Hélène Meystre	262
6e	Freddy Troillet	450	6e	Jean-Pierre Pasche	263
7 ^e	Bernard Jaccaud	450	7 ^e	Georgette Rickli	255
8e	Jean-Pierre Pasche	442	8e	Bernard Jaccaud	254
9e	Georgette Rickli	421	9e	Freddy Troillet	247

Cible CDL

1 ^{er}	Alain Richard	230	1 ^{er}	Christian Badan	192
2 ^e	Claude-Pascal Hurni	228	2^{e}	Jean-Pierre Pasche	186
3^{e}	Jean-Claude Ansermet	227	3^{e}	Héléne Meystre	183
4 ^e	Christian Badan	222	4 ^e	Claude-Pascal Hurni	181
5 ^e	Bernard Jaccaud	221	5 ^e	Jean-Claude Ansermet	170
6 ^e	Jean-Pierre pasche	219	6 ^e	Bernard Jaccaud	157
7 ^e	Hélène Mesytre	205	7 ^e	Alain Richard	121
8e	Freddy Troillet	202	8e	Véronique Hurni	121

Pistolet

Arbalète

1 ^{er}	Bernard Jaccaud	83
2^{e}	Claude-Pascal Hurni	57
3^{e}	Jean-Claude Ansrmet	54
4 ^e	Freddy Troillet	31
5 ^e	Jean-Pierre Pasche	19
6 ^e	Georgette Rickli	18



Calendrier 2012

5.5.2012	Apéritif dans les vignes du Cercle à Chardonne
15.5.2012	Visite apéro, Exposition Flavia Cocchi
5.6.2012	Soirée-discussion, « Presse, justice et politique »
9.6.2012	Apéritif dans les vignes du Cercle à Chardonne
30.6.2012	Sortie d'été, visite du Palais Fédéral, Berne
7.7.2012	Apéritif dans les vignes du Cercle à Chardonne
4.8.2012	Apéritif dans les vignes du Cercle à Chardonne
1.9.2012	Apéritif dans les vignes du Cercle à Chardonne
7, 8, 9.9.2012	Sortie d'automne, Tessin
6.10.2012	Apéritif dans les vignes du Cercle à Chardonne
30.11.2012	Soirée annuelle, Hôtel Mirabeau, Lausanne



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél.: 079 429 03 17 santesocial@cercle-democratique.org



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret VIN BLANC: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h. d'avril à décembre

PRIX: FR. 12. - la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

